

Séance ordinaire du 13 décembre 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce treizième jour du mois de décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures quatre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-08-09

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 décembre 2021, tel qu'il est modifié par l'ajout de l'affaire suivante :

« Gestion du capital humain

Nomination d'un directeur de projets à la Direction du génie
Document d'aide à la décision GCH-2021-102 »

« Comité exécutif

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Jacques Auger »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-10

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Jacques Auger

ATTENDU QUE monsieur Jacques Auger fait partie des grandes familles lévisiennes qui ont participé activement au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté lévisienne;

ATTENDU QUE monsieur Auger a ouvert à Lévis le premier restaurant McDonald's de la grande région de Québec le 7 juillet 1977 et qu'il a été un modèle inspirant de gestion pour les régions du Québec;

ATTENDU QUE monsieur Auger a développé une entreprise familiale qui regroupe maintenant plus de 15 franchises dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE monsieur Auger s'est beaucoup impliqué pour les journées du *Grand McDon* et pour le Manoir Ronald McDonald de Québec et que son implication communautaire est reconnue par l'ensemble de la collectivité lévisienne;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Jacques Auger.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-11

Condoléances aux membres de la famille de madame Micheline St-Hilaire Berberi

ATTENDU QUE madame Micheline St-Hilaire Berberi est décédée le 29 novembre 2021;

ATTENDU QUE madame St-Hilaire Berberi était la présidente de la Fondation jonction pour elle;

ATTENDU QUE madame St-Hilaire Berberi a été conseillère municipale pour l'ex-Ville de Lévis de 1998 à 2001;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de madame Micheline St-Hilaire Berberi.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-12

Période de questions

Environ 13 personnes assistent à la séance. Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2021-08-13

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Andrée Kronström
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 6 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-14

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 29 et 30 novembre 2021

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 29 et 30 novembre 2021 est déposé.

CV-2021-08-15

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, d'une valeur excédant 200 \$

[Document d'aide à la décision GRE-2021-045](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2021-045, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-08-16

Tableau de désignation des membres du conseil à des comités, commissions et organismes

[Document d'aide à la décision GRE-2021-050-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'approuver les désignations des membres du conseil de la Ville à des comités, commissions et organismes, mis à jour en date du 26 novembre 2021, telles qu'elles sont indiquées au tableau annexé à la fiche de prise de décision GRE-2021-050-R-1.

De créer un comité sur la gestion des matières résiduelles et de nommer monsieur Serge Bonin à titre de président de ce comité, et madame Karine Lavertu, monsieur Steve Dorval et monsieur Jeannot Demers à titre de membres de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-17

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-052](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la

Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2021.

CV-2021-08-18

Protocoles d'entente relatifs au programme d'infrastructures municipales d'eau à intervenir avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2021-041](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

De conclure les protocoles d'entente à intervenir avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatifs aux projets de reconstruction du poste de pompage Trudelle pour le volet 1.2 - *Réalisation des travaux dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau* et de reconstruction du réservoir St-Étienne pour le volet 1.1 - *Études préliminaires et plans et devis dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau*, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision GEN-GAPP-2021-041, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-19

Financement de la dépense relative au règlement hors cour intervenu entre monsieur Jean-Claude Brulotte et la Ville dans le dossier SAI-Q-244365-1910

[Document d'aide à la décision DEV-2021-146](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De financer un montant maximum de 400 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, pour finaliser le règlement hors cour intervenu entre monsieur Jean-Claude Brulotte et la Ville dans le dossier SAI-Q-244365-1910 et d'autoriser les procureures et procureurs mandatés à préparer et à signer tous documents nécessaires ou utiles pour ajouter le lot 2 359 750 du cadastre du Québec à l'expropriation et pour donner effet au présent règlement hors cour.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-20

Aide financière à Le patro de Lévis inc. pour son projet d'implantation d'un « *Fab Lab* »

[Document d'aide à la décision DEV-2021-149](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'accorder une aide financière au montant maximal de 50 000 \$ à Le patro de Lévis inc. pour son projet d'implantation d'un « *Fab Lab* », conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-21

Vente d'une partie du lot 3 017 855 du cadastre du Québec à Gestion Maja inc. (terrain situé sur la future rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-151](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'accepter l'offre d'achat de Gestion Maja inc. d'une partie du lot 3 017 855 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-151, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Maja inc., d'affecter un montant de 300 490,70 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-22

Convention de coopération à intervenir avec la Ville de Caen

[Document d'aide à la décision DEV-2021-152-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure la convention de coopération à intervenir avec la Ville de Caen, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-152-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-23

Attribution du contrat pour la location d'une dameuse sur chenille

[Document d'aide à la décision APP-2021-210](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'attribuer le contrat pour la location d'une dameuse sur chenille (appel d'offres 2021-50-115), à Équipements track inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 207 777 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, avec option de renouvellement d'un an additionnel, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-24

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes
[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-054](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'affecter un montant de 9 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-054, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-25

Attribution du contrat pour la réfection des surfaces en réfractaires de l'incinérateur et décret de travaux
[Document d'aide à la décision APP-2021-214](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'attribuer le contrat pour la réfection des surfaces en réfractaires de l'incinérateur (appel d'offres 2021-50-124), à MBI-Corexcel inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 325 690,98 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de quatre ans, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-26

Attribution de contrats pour le service de déneigement des poteaux d'incendie pour les années 2021 à 2026

[Document d'aide à la décision APP-2021-209](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

D'attribuer les contrats pour le service de déneigement des poteaux d'incendie pour les années 2021 à 2026 (appel d'offres 2021-50-121), de la façon suivante :

- lots 2-A et 3-A, à Groupe bel cour inc., pour une durée de cinq ans, au prix total de 437 450 \$, avant TPS et TVQ, le prix sera indexé une fois par année à la date anniversaire du début du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant;
- lots 4-A, 5-A et 7-A, à Excavation Steve Beaumont (9152-6616 Québec inc.), pour une durée de cinq ans, au prix de 292 852,50 \$, avant TPS et TVQ, le prix sera indexé une fois par année à la date anniversaire du début du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant;
- lots 6-B et 8-B, à Déneigement Cantin inc., pour une durée de cinq ans, au prix de 297 250 \$, avant TPS et TVQ, le prix sera indexé une fois par année à la date anniversaire du début du contrat selon l'indice des prix et à la consommation et le prix du carburant;
- lots 9-A et 10-A, à Beau site excavation (9284-3986 Québec inc.), pour une durée de cinq ans, au prix de 434 683 \$, avant TPS et TVQ, le prix sera indexé une fois par année à la date anniversaire du début du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-27

Dépôt du *Rapport annuel sur l'application du Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle 2020*

[Document d'aide à la décision APP-2021-215](#)

Le *Rapport annuel sur l'application du Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle 2020*, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-08-28

Adoption des prévisions budgétaires 2022 et approbation du Programme des immobilisations 2022-2031 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision TMD-2021-004](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

D'adopter les prévisions budgétaires 2022 de la Société de transport de Lévis, telles qu'elles sont adoptées par la résolution numéro 2021-130 de cette société et annexée à la fiche de prise de décision TMD-2021-004.

D'approuver le Programme des immobilisations 2022-2031 de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est adopté par la résolution 2021-129 de cette société et annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-29

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-64 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-2021-059](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-64 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2021-059.

Ce règlement a pour objet de mettre à jour la tarification applicable pour l'ensemble des services offerts par la Ville.

CV-2021-08-30

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-65 modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2021-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Andrée Kronström donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-65 modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2021-007.

Ce règlement a pour objet de régir la vitesse sur une partie des rues de l'Estran et Frontenac (secteur Saint-Nicolas).

CV-2021-08-31

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-66 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2021-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2021-007.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de l'Estran, des Îles-du-Vent (secteur Saint-Nicolas), Mercereau (secteur Lévis), de Saint-Romuald, de Jupiter (secteur Saint-Romuald), de l'Avoine (secteur Lévis), André-Bergeron (secteur Saint-Nicolas), William-Tremblay (secteur Lévis), Thomas-Power (secteur Saint-Nicolas), chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald) et de Barbizon (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et de créer une zone de débarcadère sur une partie de la rue Marie-Couture (secteur Charny).

CV-2021-08-32

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-67 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2021-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-67 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2021-007.

Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie de la rue de Barbizon (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon).

CV-2021-08-33

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-68 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2021-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-68 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2021-007.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie des rues de la Sarriette (secteur Saint-Jean-Chrysostome) et de la Vigie (secteur Lévis).

CV-2021-08-34

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-69 modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2021-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-69 modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2021-007.

Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie de l'avenue Taniata (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

CV-2021-08-35

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-70 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision TMD-2021-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-70 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2021-007.

Ce règlement a pour objet d'abroger les alinéas relatifs au stationnement municipal situé sur la rue Guenette (secteur Lévis).

CV-2021-08-36

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-71 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2022 et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-2021-058](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-71 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2022 et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2021-058.

Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la*

Société québécoise d'assainissement des eaux, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;

- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
 - d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
 - de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.
-

CV-2021-08-37

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-72 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2022 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-2021-062](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-72 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2022 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2021-062.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2022, d'une occupante et d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

CV-2021-08-38

Adoption du Règlement RV-2021-21-61 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches réutilisables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2021-008](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-61 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches réutilisables a pour objet d'établir un programme d'aide doté d'une enveloppe budgétaire de 40 000 \$ (20 000 \$ pour l'année 2022 et 20 000 \$ pour l'année 2023) pour l'acquisition de couches réutilisables ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2021-21-61 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches réutilisables.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-39

Adoption du Règlement RV-2021-21-62 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts
[Document d'aide à la décision GEN-SCE-2021-003](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-62 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts a pour objet d'apporter des modifications à la réglementation concernant l'exigence de la mise en place d'un système de bouclage pour la recirculation de l'eau pour les systèmes de climatisation ou de réfrigération utilisant l'eau potable, l'instauration d'un délai pour les réparations à un branchement privé d'aqueduc défectueux et l'interdiction d'installer un urinoir à chasse automatique muni d'un réservoir de purge utilisant l'eau potable ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Andrée Kronström

D'adopter le Règlement RV-2021-21-62 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-40

Nomination d'un directeur de projets à la Direction du génie
[Document d'aide à la décision GCH-2021-102](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De nommer monsieur Gilles Lauzon au poste de directeur de projets à la Direction du génie à compter du 14 décembre 2021 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-08-41

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2021-08-42

Félicitations à madame Noëlla Péloquin

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Noëlla Peloquin pour ses 100 ans le 25 décembre prochain, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2021-08-43

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 heures 57, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
